



M A I R I E D E S A I N T - G E R V A I S L E S B A I N S

REUNION PUBLIQUE DU 10/08/2026 RENCONTRE AVEC LES HABITANTS DE SAINT-GERVAIS

Présents Elus : Jean-Marc PEILLEX, Julien AUFORT, Rodolphe GOY, Monique RACT, Hortense DURANTON, Alain DELACHAT, Clément BERRUEX, Sylvie SAULNIER, Morgane MARC'H, Marc HORELLOU, Barbara BOCHATEY, Jean-Marie DURINDEL, Arnaud MORAND.

Présents services municipaux : Marc SIROP, Mathieu BARBIER

Secrétaires de séance : Adonis MULLER / Mathieu BARBIER

Après avoir remercié la population pour le résultat des dernières élections municipales, Monsieur le Maire présente les nouveaux élus et leurs délégations.

Sont ainsi présentés Julien AUFORT, en charge de l'urbanisme ; Monique RACT, adjointe à l'agriculture et à la forêt ; Arnaud MORAND, élu délégué aux travaux bâtimentaires ; Rudy GOY, adjoint aux sports et ancien président du Hockey Club Pays du Mont-Blanc ; Morgane MARCH', adjointe déléguée à la vie locale ; Hortense DURANTON, déléguée à l'enfance et à la petite enfance ; Sylvie SAULNIER, adjointe aux finances ; Clément BERRUEX, vice-président de la commission des sports ; Jean-Marie DURINDEL, délégué au social et aux seniors ; Alain DELACHAT, délégué à Saint-Nicolas de Véroce ; Marc HORELLOU, adjoint aux travaux et au personnel ; et Barbara BOCHATEY, monitrice de ski et ancienne entraîneuse au ski-club.

Monsieur le Maire précise qu'il n'est pas encore établi si la durée du mandat sera de six ou sept ans.

Il rappelle que Saint-Gervais poursuit un développement harmonieux de l'ensemble de ses bourgs, avec l'objectif de renforcer l'attractivité de la Commune tout en préservant ses équilibres.

Monsieur le Maire revient également sur les modalités de la délégation de service public confiée à la STBMA pour les remontées mécaniques, notamment l'Alpin, le Valléen et le domaine skiable, qui prévoit des clauses de revoyure tous les huit ans. Parmi les pistes évoquées figurent le rétrofit de la remontée du Mont d'Arbois, avec un renouvellement des cabines ainsi qu'une amélioration de la vitesse et du cadencement.

Cette réflexion doit aussi permettre de diversifier les usages des équipements en dehors de la saison hivernale. Concernant le télésiège du chef-lieu de Saint-Nicolas, Monsieur le Maire rappelle qu'il s'agit d'un équipement à l'échelle du village : une modernisation est nécessaire, mais une télécabine surdimensionnée ne serait pas adaptée.

Monsieur le Maire revient auprès des administrés présents sur les grands projets et sujets d'actualité de la Commune :

- **Projet d'aménagement du Bettex**

Monsieur le Maire rappelle que le Bettex a concentré de nombreux contentieux et que son organisation a peu évolué depuis les années 1970. Le projet engagé lors du précédent mandat a notamment été retardé par une procédure portée par France Nature Environnement, finalement rejetée en appel après plusieurs années de contentieux.



MAIRIE DE SAINT-GERVAIS LES BAINS

Le projet est désormais au stade du permis d'aménager, dont le dépôt est annoncé pour le 15 octobre. L'opération demeure sous le seuil de 10 000 m² et devra distinguer les régimes public et privé. Environ deux années de procédure sont encore envisagées ; tant que les autorisations ne sont pas délivrées, le projet ne peut pas encore être présenté dans sa forme définitive. L'objectif est notamment de favoriser des résidences générant des « lits chauds » plutôt que de nouvelles résidences secondaires.

- **Saint-Nicolas de Véroce : patrimoine et Musée des Colporteurs**

Monsieur le Maire félicite le restaurant de l'Armancette pour l'obtention d'une étoile au guide Michelin et souligne la qualité patrimoniale de l'église de Saint-Nicolas de Véroce.

Le musée d'art sacré fait actuellement l'objet d'un agrandissement et prendra le nom de « Musée des Colporteurs ».

L'inauguration est annoncée pour la mi-septembre.

- **Restauration des chapelles de Saint-Gervais**

La restauration des treize chapelles de Saint-Gervais arrive à son terme. Monsieur le Maire remercie les donateurs, notamment la famille Gombault, les autres contributeurs et la Fondation du patrimoine. Une visite de la DRAC doit permettre de valoriser l'ensemble de ce patrimoine. Le programme s'achèvera avec la restauration de la chapelle des Thermes, toujours consacrée, et du temple protestant.

- **Petit patrimoine vernaculaire**

Une action est engagée autour du petit patrimoine vernaculaire : bassins, croix, fours à pain et autres éléments patrimoniaux. Monsieur le Maire rappelle qu'une partie de ce patrimoine est privée et peut bénéficier de dispositifs de défiscalisation en cas de restauration. Le four à pain de Bionnassay est cité comme premier exemple de cette démarche.

- **Déconstruction/reconstruction du refuge du Goûter**

Le projet est présenté comme un succès et bénéficie d'une forte médiatisation. Le site étant classé, le Ministère est compétent et a demandé le démontage de l'ancien refuge à la suite de la construction du nouveau bâtiment.

L'ancien refuge est désormais démonté et doit être restauré puis remonté au Parc Thermal, à proximité du rocher d'escalade amont. Il accueillera des activités destinées à la jeunesse et des actions culturelles afin de rendre l'histoire du Mont-Blanc et de l'alpinisme accessible à tous.

La reconstruction extérieure est programmée avant l'automne 2026, puis l'aménagement intérieur doit intervenir l'année suivante.



MAIRIE DE SAINT-GERVAIS LES BAINS

- Refuge Durier

Monsieur le Maire évoque l'ancienne cabane en bois située près du refuge Durier, aujourd'hui menacée d'effondrement. Le Club Alpin Français de Saint-Gervais, gestionnaire du refuge, a proposé de reconstruire cet équipement. Le site étant classé, les travaux sont complexes à conduire. Le projet est néanmoins présenté comme une illustration de l'attachement du territoire à son histoire et à celle de ses anciens.

- Restauration de la gare du Fayet

Le projet porte sur l'aménagement global du quartier de la gare, en lien avec la SNCF, afin de faire évoluer la gare du Fayet, d'améliorer son stationnement avec un parking dont la capacité serait doublée, de renforcer son accessibilité et de valoriser son architecture ferroviaire remarquable.

Une convention a été conclue avec le Département pour cofinancer une étude portant sur la mise aux normes PMR de la gare. Les modalités de financement des travaux devront ensuite être précisées.

Monsieur le Maire souhaite réunir l'ensemble des partenaires pour mener une restauration de qualité à partir des bâtiments existants, en complémentarité avec les commerces déjà présents au Fayet.

- Restauration de l'esplanade Marie Paradis

Le projet est en cours d'étude, avec un démarrage des travaux envisagé à partir de la mi-octobre, après la foire agricole.

- Politique du logement

Pour Monsieur le Maire, la municipalité doit rester très vigilante face à la survalorisation de l'immobilier, qui pourrait transformer le territoire, notamment avec l'évolution des mobilités liées au Léman Express.

Il estime indispensable que la Commune investisse afin de favoriser le logement des habitants permanents et des saisonniers, dans l'objectif d'accueillir et de fidéliser les travailleurs sur la Commune.

La stratégie retenue consiste à faire habiter les bâtiments existants et à multiplier les opérations de taille maîtrisée plutôt que de lancer de grandes opérations. Sont notamment cités La Marelle, le bâtiment de la Perception, la maison du gardien du cimetière, les maisons Rosset, la Potinière (maison Zanin) et la maison Pennel, projet porté par le Département.

- Finances communales

Monsieur le Maire rappelle la poursuite du désendettement de la Commune ainsi que la baisse des impôts locaux.

HÔTEL DE VILLE - 50 AVENUE DU MONT D'ARBOIS - 74170 SAINT-GERVAIS LES BAINS - FRANCE

T+33(0)4 50 47 75 66 - F+33(0)4 50 47 75 73 - www.saintgervais.com - mairie@saintgervais.com

Bureau d'Etat Civil du Fayet - 49 rue de la Poste - T+33 (0)4 50 78 27 69 - F+33 (0)4 50 47 51 64

Bureau d'Etat Civil de Saint-Nicolas - T+33 (0)4 50 93 20 63 - F+33 (0)4 50 93 24 33



MAIRIE DE SAINT-GERVAIS LES BAINS

- **Activité thermique**

Monsieur le Maire revient sur le contrôle de la Chambre régionale des comptes et regrette que le rapport ne mette pas davantage en valeur le maintien de l'activité médicale thermique à Saint-Gervais. L'activité des bains et la vente de produits cosmétiques fonctionnent bien. L'activité médicale est en revanche plus difficile et reste marginale dans l'équilibre économique global.

- **Relations avec Chamonix et Megève**

Monsieur le Maire indique que les relations avec Chamonix et Megève se sont améliorées avec la mise en place des nouvelles équipes municipales.

- **Tour du Mont-Blanc**

Les maires concernés partagent la volonté d'avancer sur une régulation du Tour du Mont-Blanc. Les travaux portent notamment sur la régulation économique, la situation des accompagnateurs étrangers et la concurrence déloyale, le transport des bagages ainsi que l'élaboration de sanctions et de modalités de contrôle.

Une charte est en cours de rédaction et un label est en préparation, avec une mise en œuvre annoncée dès le printemps prochain. Monsieur le Maire rapproche cette démarche du travail déjà mené pour réglementer l'ascension du Mont-Blanc.

Monsieur le Maire invite ensuite la population à lui poser les questions pour y apporter les réponses

THEME	QUESTION	REPONSE	SERVICE EN CHARGE DES SUITES A DONNER
Urbanisme / Aménagement	Où en est le projet de l'Igloo ?	Monsieur le Maire rappelle qu'il s'agit d'une propriété privée issue d'un échange avec la Commune et revient sur l'historique des différentes ventes et acquisitions. Le site a finalement été racheté par la chaîne Belambra. Il considère que le nouveau projet architectural est de qualité, mais indique que son avancement a été perturbé par un glissement de terrain qu'il relie à un défaut d'entretien de canalisations situées sur le territoire de Megève.	



MAIRIE DE SAINT - G E R V A I S L E S B A I N S

Vie locale	Remarque concernant la communication de l'établissement « Chez la tante », jugée trop orientée vers Megève.	Monsieur le Maire partage cette remarque. Il indique que la direction va être reprise par un jeune originaire de Saint-Gervais, Adrien Amafroid Broisat.	
Thermalisme / Logement	Les curistes rencontrent des difficultés pour se loger. Quelles solutions peuvent être envisagées ?	Monsieur le Maire estime qu'il y a peut-être de nouvelles solutions à inventer, notamment en mobilisant certains logements communaux et une meilleure valorisation/visibilité de l'offre existante	
Remontées mécaniques	Une ouverture du télésiège du chef-lieu en été est-elle envisagée ?	Ce n'est pas à l'ordre du jour, le délégataire estimant que l'exploitation ne serait pas rentable. La remarque est néanmoins jugée pertinente et la question sera posée à la STBMA afin d'étudier ce qui pourrait être envisagé.	
Patrimoine	Est-il toujours possible d'effectuer un don à la Fondation du patrimoine ?	Oui. Il est toujours possible de verser des dons, notamment au bénéfice de la restauration des chapelles.	
Numérique	Qu'en est-il de la fibre et du débit internet sur la Commune ?	Les difficultés sont liées aux infrastructures des fournisseurs. Des alternatives existent, telles que la fibre radio ou les connexions satellites. Le raccordement de la fibre suppose des travaux que les opérateurs ne prennent pas en charge. Le SYANE est compétent sur ce sujet et étudie actuellement des poches de déploiement dans les secteurs de Cupelin et du Bettex.	
Environnement	Quelle est la situation de la poche d'eau du glacier de Tête Rousse ?	Le glacier fait l'objet d'une surveillance très importante. Trois poches sont actuellement identifiées. Monsieur le Maire	



MAIRIE DE SAINT - G E R V A I S L E S B A I N S

		indique qu'il n'y a pas d'élément inquiétant à ce stade, les poches s'étant vidangées l'année précédente. Une nouvelle mesure par résonance magnétique est prévue en septembre.	
Urbanisme / Logement	Quelle est la situation de la résidence de Myriam ?	L'entreprise privée concernée a déposé le bilan et une liquidation judiciaire est en cours. Le PLU interdit le changement de destination du bâtiment. Un syndicat intercommunal possède par ailleurs un étage et demi de l'immeuble. Des négociations sont en cours avec le liquidateur afin de déterminer une issue, le bâtiment étant aujourd'hui en mauvais état faute d'entretien.	
Mobilités	La circulation automobile sur la route départementale du tronçon de l'Ascenseur des Thermes peut-elle être régulée ?	La Commune ne peut pas réguler directement cette route départementale. La circulation piétonne est déjà sécurisée par le trottoir ou par le chemin de l'impasse de Crespin.	
Mobilités / Énergie	Pourquoi la borne électrique du parking est-elle hors service ?	Le gestionnaire a été liquidé, comme pour les ombrières du parking du Fayet. Le SYANE est compétent. Un repreneur est actuellement à l'étude et des négociations sont en cours pour l'implantation de nouvelles bornes sur la Commune.	
Aménagement	À quoi correspondent les travaux sur le parking du Châtelet ?	Ils sont liés à la construction d'un hôtel, dont l'ouverture est annoncée pour la fin de l'année 2027.	
Stationnement	Les capacités de stationnement prévues sont-elles suffisamment dimensionnées ?	Monsieur le Maire rappelle la nécessité de retenir un dimensionnement raisonnable des équipements. Il estime qu'il n'est	



MAIRIE DE SAINT-GERVAIS LES BAINS

		plus possible de dimensionner les infrastructures uniquement sur les pics de fréquentation et qu'il faut également adapter les usages.	
Déchets	Pourquoi n'existe-t-il plus de service d'enlèvement des encombrants ?	Depuis 2013, cette compétence relève de la Communauté de Communes. Avec l'ouverture des déchetteries, le choix a été fait de supprimer ce service. Des entreprises privées proposent toutefois des prestations de ramassage des encombrants.	
Urbanisme	Quelle est la situation du dossier des Cailloux Blancs ?	Monsieur le Maire indique que le promoteur a engagé des travaux en modifiant la destination des bâtiments et rappelle les modalités nécessaires pour la mise en conformité du projet.	

Après un dernier tour de table, la rencontre s'achève par le partage du verre de l'amitié.



Le Maire,
Conseiller départemental
du Canton du Mont-Blanc,

Jean-Marc PEILLEX